



REVISION N°1
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du **29 JUIL. 2013**

A HURTIGHEIM le *[Signature]*
Le Maire Jean-Jacques RUCH

MISE A JOUR N°1
Droit de Préemption Urbain - Modification

Delibération du Conseil Municipal du **29 JUIL. 2013**

Vu pour être annexé à l'arrêté du **30 JUIL. 2013**

A HURTIGHEIM le *[Signature]*
Le Maire Jean-Jacques RUCH



EDRPR04

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2- LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1** Numéro
- 15** Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

Numéro	Voie publique : Destination	Bénéficiaire
A3	Elargissement de la liaison rue de l'école	Commune
A5	Elargissement de la voie reliant la rue Principale à la rue de l'école	Commune
A6	Elargissement de la voie pour l'utilisation des cyclistes et piétons	Commune
A7	Elargissement de l'intersection RD228 - rue des Forgerons	Commune
A8	Alignement de la rue	Commune
A9	Elargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune
A10	Elargissement de la voie sur une largeur de 8 m	Commune
A11	Elargissement de la voie sur une largeur de 8 m	Commune
A1	Ouvrage public : Extension du cimetière	Commune
A2	Installation d'intérêt général : Extension activités socio-éducatives	Commune
A4	Création plateau sportif - salle polyvalente	Commune
A12	Création transformateur - abris bus	Commune

